



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 AVRIL 2024 À 19 H

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Mot du maire
- 1.3 Public – Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2024
- 1.6 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 21, 28 mars 2024 ainsi que le 4 avril 2024

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0774-022 – Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé – PR-0774-022
 - *Amendement au règlement*
 - *Annexe 19, Article 17.4 « Tarification pour les services rendus par le Service de l'urbanisme et du développement durable » - Traitement des demandes de recherche de droits acquis*
- 2.2 Adoption avec modifications du règlement 0904-010 – Règlement amendant le règlement 0904-000 relatif à l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc, tel que déjà amendé - PR 0904-010
 - *Amendement au règlement*
 - *Arrimage à la stratégie Québécoise d'économie d'eau potable et restreindre les périodes d'arrosage*
 - *Vise à encadrer l'installation volontaire de compteurs d'eau dans un certain nombre de résidences privées ainsi qu'à inclure les processus d'installation, d'entretien et de transmission de données des compteurs d'eau pour l'ensemble des établissements commerciaux, industriels et institutionnels (ICI)*
 - *Permet un suivi adéquat des rejets industriels et commerciaux d'eaux usées dans le réseau municipal*
 - *D'autres modifications apportées par le Service de l'ingénierie ont été ajoutées afin de:*
 - *S'assurer que les programmes de prévention en santé et sécurité des entrepreneurs comprennent un programme de cadenassage du réseau d'aqueduc lorsque requis*
 - *Contrôler les débits rejetés aux réseaux d'égouts durant les travaux de construction pour éviter d'augmenter le nombre de surverses*
 - *Baliser les vérifications préalables à l'émission d'une attestation de conformité de travaux de drainage*
 - *Modifications apportées au niveau des infractions*
 - *Remplacement de l'Annexe 5 – « Spécifications techniques – Compteur d'eau »*
 - *Remplacement de l'Annexe 7 - « Plan d'ensemble des bassins pluviaux à régulariser »*
 - *Remplacement de l'Annexe 9 - « Arrosage automatique »*
 - *Modifications :*
 - *Plages d'arrosage automatique permises à l'article 6.1.1.3*
 - *Modification de certaines amendes lors d'infractions commises par des personnes morales au paragraphe 2 de l'article 17.7*
 - *Districts : Tous*

- 2.3 Adoption du règlement 0774-023 – Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé – PR 0774-023
- Amendement au règlement
 - Remplacer l'annexe 6 intitulé « Location de salles et de plateaux sportifs », de l'article 5 par celui joint au projet de règlement – Notamment pour ajouter le Centre sportif Claude-Beaulieu
- 2.4 Présentation, dépôt d'un projet règlement et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé – PR 0280-160
- Amendement au règlement
 - Remplacement de l'article 88 - « Circulation sur la piste du Parc linéaire le P'tit Train du Nord »
 - Remplacement de l'article 98 - « Infraction et amende passible de 100 \$ à 200 \$ pour le non-respect des articles 7, 9, 11, 12, 14, 22, 23, ou 79 pour tout conducteur d'un véhicule routier ou de bicyclette »
 - Ajout de l'article 98.1 – Infraction et amende passible de 200 \$ à 300 \$ pour le non-respect de l'article 38
 - Modification de l'Annexe 5, article 24 – « Sens unique »
 - Modification de l'Annexe 6, article 25 - « Interdiction de stationner sur certains chemins publics »
 - Modification de l'Annexe 7, article 28 - « Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures »
 - Secteur Saint-Jérôme
 - Secteur Bellefeuille
 - Modification de l'Annexe 11, article 34 - « Stationnement à durée déterminée »
 - Modification de l'Annexe 29 - « Panneaux direction des voies »
 - Districts : 5, 6, 8 et 11
- 2.5 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion – Règlement concernant la division du territoire de la Ville en douze (12) districts électoraux – PR – 0997-000
- Division du territoire en douze (12) districts électoraux en vue de l'élection du 2 novembre 2025
 - Districts : Tous
- 2.6 Adoption – Projet de règlement concernant la division du territoire de la Ville en douze (12) districts électoraux – PR – 0997-000
- Division du territoire en douze (12) districts électoraux en vue de l'élection du 2 novembre 2025
 - Districts : Tous

3.- **ZONAGE**

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique 9 avril 2024
- 3.2 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 – PPCMOI-2023-20055 – 700, rue de Martigny Ouest (lot 3 239 289 du cadastre du Québec)
- PPCMOI visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment mixte isolé incluant une industrie d'armoires, de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bain en bois (2736) de la classe d'usages « industrie légère (I-1) » et des espaces vacants pouvant accueillir des classes d'usages commerciales (C-8, C-9, C-10) à même le lot 3 239 289 du cadastre du Québec, situé au 700, rue De Martigny Ouest
 - District : 10
- 3.3 Adoption du règlement 0309-528 – Règlement amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-528
- Amendement au règlement
 - Afin de redécouper les limites des zones H-104, H-1096, H-1097 et C-1095, dans le but de correspondre aux lignes des lots existants
 - Districts : 10 et 12
- 3.4 Adoption du règlement 0309-529 – Règlement amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-529
- Amendement au règlement
 - Afin de permettre l'usage « 6531 centre d'accueil ou établissement curatif » dans la zone P-6016
 - Assemblée publique : 9 avril 2024
 - Districts : 6, 8 et 9
- 3.5 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2023-20087 – Rue Gastonguay (lots 6 396 243 à 6 396 247 du cadastre du Québec)

- PPCMOI visant à permettre la réalisation d'un projet de construction d'une « Habitations multifamiliale isolée » de la classe d'usage (H-5) de six centre trente-six (636) logements à même les lots 6 396 243 à 6 396 247 du cadastre du Québec, situé au 240 à 270 rue Castonguay
- District : 9

3.6 Adoption d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2024-20025 – 81, rue Valmont (lots 6 555 023 à 2 655 024 du cadastre du Québec)

- PPCMOI visant à réaliser un projet intégré, incluant le bâtiment existant et la construction de deux (2) nouveaux bâtiments de type espaces atelier et mini-entrepôts libre-service
- Assemblée publique : 9 avril 2024
- District : 9

3.7 Adoption avec modifications d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2024-20010 – Rue Laviolette (lot 2 139 694 du cadastre du Québec)

- PPCMOI visant à permettre la réalisation d'un projet de construction d'une « Habitations multifamiliale isolée » de la classe d'usage (H-5) de dix-neuf (19) logements
- Assemblée publique : 9 avril 2024
- District : 1
- Modification : Ajout d'une condition relativement à la conservation des arbres

3.8 Avis de motion – Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR – 0309-530

- Amendement au règlement
- Afin de permettre l'usage « 6712 Administration publique provinciale » dans les zones C-2114, C-2134, C-2176, C-2314, C-2452, C-2500, C-2500.1 et C-2500.2
- Assemblée publique : 7 mai 2024
- Districts : 1, 9 et 10

3.9 Adoption – Projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR – 0309-530

- Amendement au règlement
- Afin de permettre l'usage « 6712 Administration publique provinciale » dans les zones C-2114, C-2134, C-2176, C-2314, C-2452, C-2500, C-2500.1 et C-2500.2
- Assemblée publique : 7 mai 2024
- Districts : 1, 9 et 10

3.10 Dérogation mineure no DM-2024-20026 – 325, rue du Docteur-Charles-Léonard – Lot 6 350 645 du cadastre du Québec

- Que soient installées quatre (4) enseignes rattachées au bâtiment principal, alors que le nombre total d'enseignes pour un établissement de groupe « Commerce » est limité à 1
- Que la superficie totale des enseignes rattachées soit de 12,53 mètres carrés, alors que la superficie totale des enseignes rattachées à un établissement du groupe « Commerce » ne doit pas excéder 10 mètres carrés
- Que soit installée une enseigne détachée pour un établissement du groupe « Commerce », alors qu'une enseigne détachée est prohibée, sauf pour un établissement du groupe « Public »
- District : 8

3.11 Dérogation mineure no DM-2024-20032 - 122-128, rue Brière - Lot 2 142 588 du cadastre du Québec

- Que les murs extérieurs du bâtiment principal soient composés à 100 % d'un matériau de la classe 3 du sous alinéa e) de l'article 126 (déclin de fibrociment), alors qu'une superficie équivalente à au moins 50 % de tous les murs doit être recouverte d'un ou des matériaux identifiés aux sous-alinéas a), b) et c) de la classe 1 de l'article 126 (maçonnerie)
- Que l'implantation d'une allée d'accès soit située à une distance de 0,70 m d'un bâtiment principal de la classe d'usage « H-4 »
- District : 9

3.12 Refus - Dérogation mineure no DM-2024-20007 - 31, rue John-F.-Kennedy - Lot 2 140 565 du cadastre du Québec

- Afin de permettre l'implantation d'un réservoir d'azote situé dans la cour latérale d'une hauteur de 11,25 mètres alors que la hauteur maximale prescrite à la réglementation pour un réservoir est de trois (3) mètres
- District : 10

3.13 Dérogation mineure no DM-2023-20143 - 433, rue du Palais - Lot 2 141 991 du cadastre du Québec

- Afin de permettre l'empiètement et la distance dérogatoire de l'escalier de pavé dans la marge avant, ainsi qu'une hauteur dérogatoire du mur de soutènement en marge avant
- Cette demande est complémentaire à celle de la PIIA-2023-20140 et elle vient régulariser l'empiètement du mur de soutènement et de l'escalier de béton en marge avant érigés dans l'emprise de la Ville
- District : 6

3.14 Refus - Dérogation mineure no DM-2024-20028 - 22, rue Bruno-Nantel - Lot 2 662 634 du cadastre du Québec

- Vise à permettre des cases de stationnement, dont l'emplacement et la profondeur sont dérogatoires aux normes actuelles
- District : 6

3.15 Refus - Dérogation mineure no DM-2023-20155 - 33-33B, boulevard des Hauteurs - Lot 4 034 122 du cadastre du Québec

- Vise à permettre que la largeur du lot projeté soit de 18,23 mètres, alors que la largeur minimale prescrite à l'article 41 du règlement de lotissement 0310-000 est de 21,60 mètres pour un terrain d'angle à bâtir
- District : 2

3.16 Dérogation mineure no DM-2024-20043 - 271, rue Brière - Lot 6 251 337 du cadastre du Québec

- Vise à permettre :
 - Qu'une entrée charretière et une allée d'accès servant pour l'entrée et la sortie soit d'une largeur de 4,6 mètres, alors que la largeur minimale prescrite pour un usage d'une classe d'usages autre que « H-1 » est de 6 mètres
 - Qu'une allée d'accès soit située à une distance de 0,7 mètre du bâtiment principal, alors que la distance minimale requise, pour un bâtiment principal de la classe d'usages « H-5 », est de 1 mètre »
- District : 9

3.17 Adoption avec modifications du règlement 0309-531 - Règlement amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-531

- Amendement au règlement
- Afin d'agrandir la zone H-2512 à même une partie de la zone H-2484 et pour la zone H-2512, d'autoriser l'usage « (9825 CHSLD » et à ne pas exiger de zone tampon avec un usage du groupe « habitation (H) »
- Permettre le projet d'agrandissement de la résidence au cœur de la vie située au 858, boulevard Saint-Antoine pour l'ajout de 20 chambres supplémentaires
- Assemblée publique : 9 avril 2024
- Modifications :
 - Retrait de « autoriser l'usage « (9825) CHSLD » dans le titre du projet de règlement
 - Retrait de l'article 2 du projet
 - Sous-section 312 de l'article 3 du projet modifiée – Bâtiment mixte et zone tampon
- Districts : 7 et 8

4.- DEMANDE DE PERMIS – PIIA - DÉMOLITION

4.1 Demande de permis dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA-2024-20034 – 388, rue des Chutes-Wilson – Lot 6 253 855 du cadastre du Québec

- Visant à construire une habitation unifamiliale isolée, de deux étages avec garage double intégré, dont la porte de garage double sera située sur l'élévation latérale gauche
- District : 2

4.2 Demande de permis dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA-2024-20022 – 48 à 52 Brière – Lot 2 139 056 du cadastre du Québec

- Visant à remplacer le plancher de la galerie et du balcon avant pour du bois traité de couleur blanc
- Visant à remplacer les garde-corps droits par des garde-corps ornementés
- L'ajout d'un garde-corps à l'avant de la galerie
- District : 9

4.3 Demande de permis dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA-2024-20044 – Rue Claude-Audy – Lot 6 595 843 du cadastre du Québec

- Visant à autoriser la construction d'un immeuble industriel à deux étages destinée à un usage de buanderie industrielle (6212) de la classe d'usages commerce lourd et activité para-industrielle (C-10)
- District : 10

4.4 Demande de permis dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale - PIIA 2023-20140 - 433, rue du Palais - Lot 2 141 991 du cadastre du Québec

- Pour la réfection des escaliers extérieurs situés en marge avant, cour latérale et arrière ainsi que la réfection du mur de soutènement situé en marge avant et cour latérale située au 433, rue du Palais, lot 2 141 991 du cadastre du Québec
- Demande complémentaire à la demande de dérogation mineure no 2023-20143 et elle vient régulariser l'empiètement du mur de soutènement et de l'escalier de béton en marge avant érigés dans l'emprise de la Ville
- District : 6

4.5 Demande de permis en vertu du règlement numéro 0240-000 ayant pour objet de citer les monuments historiques situés dans la Ville de Saint-Jérôme - PIIA 2024-20016 - Rue John-F.-Kennedy - Lot 5 924 231 du cadastre du Québec

- Visant à permettre la restauration de cinq fenêtres sur la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme comprenant le remplacement et la restauration des pièces de bois pourries ou endommagées, la peinture des éléments d'ébénisterie, y compris les chambranles, de couleur « Blanc », le remplacement des verres brisés et la réfection des mastics de vitrier
- District : 10

4.6 Demande de permis dans le cadre d'un plan d'intégration et d'implantation architecturale - PIIA 2024-20015 - 357, Place du Curé-Labelle - Lot 3 513 630 du cadastre du Québec

- Visant à permettre des travaux de restauration de la maçonnerie et de la tôlerie sur la façade avant principale ainsi qu'aux deux parties avant des façades latérales de la cathédrale de Saint-Jérôme
- District : 6

4.7 Refus - Démolition no 2023-20154 – 33-33B, boulevard des Hauteurs – Lot 4 034 122 du cadastre du Québec

- District : 2

5.- PAIEMENTS DIVERS

5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques – Mars 2024

5.2 Dépôt - Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires – Mars 2024

5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Mars 2024

5.4 Transfert de crédits et affectation supplémentaires – Fonds de roulement 2024

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

6.1 Adjudication de contrat – Achat d'enrobés bitumineux à chaud pour 2024 (2024-BS-015)

- « Pavage Maska inc. » pour un montant total 577 835,61 \$, taxes incluses pour l'année 2024

6.2 Adjudication de contrat – Travaux de pavage, trottoirs, bordures, piste cyclable et éclairage sur le boul. de La Salette entre les rues Lamontagne et Simone-Dubouil (2020-4 TRAV)

- « Pavage Multipro inc. » pour un montant total 851 111,64 \$, taxes et contingences incluses

6.3 Option de prolongation de contrat – Entre la Ville de Saint-Jérôme et 142975 Canada Ltée/Ltd pour le traitement des matières organiques (2018-BS-075)

- Option de prolongation de contrat auprès de l'entreprise « 142975 Canada Ltée/Ltd » au montant 556 741,14 \$ incluant les taxes

6.4 Mandat au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'achat d'ordinateurs de table, portables, moniteurs et serveurs pour la période 2024-2027

- Adhésion au regroupement du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2026 avec une période d'option du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027
- Valeur totale du contrat de 450 000 \$ incluant les taxes

6.5 Adjudication de contrat - Travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme (2023-71 TRAV)

- « Foraction inc. » pour un montant total 2 459 700,00 \$, taxes et contingences incluses

- 6.6 Adjudication de contrat – Travaux d'égout pluvial, pavage, trottoirs, bordures et éclairage sur la rue Cusson entre le boulevard Lajeunesse et la rue Dagenais (2020-43 TRAV)
- « 9228-0841 Québec inc. (Construction BCM) » pour un montant total 832 419,00 \$, taxes et contingences incluses
- 6.7 Adjudication de contrat – Dépenses et termes de remboursement - Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme (VP 2024-1,1)
- « Pavages Multipro inc. » pour un montant total 5 560 000,00 \$, taxes et contingences incluses
 - Montant de la dépense : 5 600 000,00 \$
 - 100% à l'ensemble
 - Terme 20 ans
- 6.8 Adjudication de contrat – Achat de camions autopompe-citerne et autopompe
- « Aréo-Feu Inc. » pour un montant total 4 208 164,33 \$, taxes incluses

7.- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 7.1 Entente – Accès cannabis 2023-2024
- Subvention du Ministère de la sécurité publique à la Ville afin de rembourser certaines dépenses découlant de la participation du corps de police à un comité visant à enrayer le commerce illégal du cannabis au Québec
- 7.2 Entente – Accès tabac 2023-2024
- Subvention du Ministère de la sécurité publique à la Ville afin de rembourser certaines dépenses découlant de la participation du corps de police à un comité visant à enrayer le commerce illégal du tabac au Québec
- 7.3 Aide financière 2023 – Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement et Accélération - Dossier LZA82947 – Rue des Lacs et boulevard du Grand-Héron (VP 2023-1)
- Demande d'aide financière au Ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD) afin d'obtenir l'aide financière en vertu du programme PAVL pour l'année 2023
 - Montant maximal pouvant atteindre 5 488 615,00 \$
- 7.4 Entente préliminaire de partenariat entre Éco Entreprises Québec et la Ville de Saint-Jérôme portant sur la collecte et le transport des matières recyclables
- Éco Entreprise Québec est l'organisme désigné à élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec
 - Prolongation du contrat 2018-BS-075 de collecte et transport des matières recyclables actuellement en vigueur avec la société RICOVA au-delà du 31 décembre 2024
- 7.5 Modification à la résolution CM-14671/21-10-05 – Projet « Grand-Héron – Phase V » prolongement de la rue des Huards, des Îles et de la Bernache – PR 2022-47 – Protocole d'entente avec le promoteur « 9158-4631 Québec inc. »
- Ajout de lots devant être cédés à la Ville suite à une modification du plan de lotissement cadastral
 - Retrait du lot 6 432 024 du cadastre du Québec
 - Ajout des lots 6 387 917, 6 585 116 et 6 585 117 du cadastre du Québec
- 7.6 Modification d'une assiette de servitude d'une conduite d'égout – Lot 5 889 736 du cadastre du Québec (14-16, rue de l'Aqueduc)
- Empiètement d'une propriété construite sur le lot 5 889 736 dans l'assiette de servitude
 - Réduction de l'assiette de servitude de 3 à 2 mètre afin de régulariser la situation
- 7.7 Demande de subvention – CAE Rive-Nord – Salon de l'emploi de Saint-Jérôme – 2 mai 2024
- Première édition du Salon de l'emploi de Saint-Jérôme qui aura lieu le 2 mai 2024
 - En collaboration avec le CIE Laurentides, recrutement de visiteurs issus de la diversité et habitant dans la région de Montréal
 - Subvention qui servira à couvrir les frais de 1 250 \$ liés à la location d'un autobus pour le transport des visiteurs entre Laval et Saint-Jérôme
- 7.8 Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville – Année 2023 aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération
- La Ville souhaite utiliser la somme de 1 920 468,65 \$ restante d'une subvention afin d'exécuter d'autres travaux admissibles dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) à l'été 2024
- 7.9 Modification et ajout – Commission de l'environnement

- *Collaboration avec la Commission des travaux publics afin de mettre toutes les ressources nécessaires aux succès de la Commission de l'environnement*
- *Nomination de monsieur le Conseiller Stéphane Joyal à la Commission de l'environnement*
- *Modification de la résolution CM-15861/23-02-21*

7.10 Demande d'appui à l'Espace des capitaux collectifs

- *Appui politique de la Ville de Saint-Jérôme pour ses demandes de subventions dans le projet d'Espace des capitaux collectifs*

7.11 Dépôt par la greffière du procès-verbal de corrections daté du 5 avril 2024

7.12 Addenda à la promesse d'achat d'Immeubles - Partie des lots 6 505 561 et 3 239 329 du cadastre du Québec – Immeuble Par inc.

- *Promesse d'achat approuvée par la résolution CM-16361/23-11-06*
- *Restriction d'usage prohibant tout entreposage sur le lot 3 239 329 du cadastre du Québec*
- *Délai supplémentaire demandé de soixante (60) jours pour entamer des procédures en vue de la radiation de cette servitude*
- *Demande de modification de superficie à acquérir, réduisant celle-ci de 46 899 à 41 806 mètres carrés*
- *Cette modification entraîne une réduction du prix, passant de 7 060 908,05\$ à 6 265 664,33\$*
- *District : 10*

7.13 Autorisation et délégation – Assises Annuelle UMQ du 23 au 25 mai 2024

8.- RESSOURCES HUMAINES

8.1 Restructuration du Service des finances – Création de poste

8.2 Nomination - Président d'assemblée du conseil municipal

- *Monsieur André Marion sera président de la séance du conseil municipal du 21 mai prochain*
- *Madame Carla Pierre-Paul à titre de vice-présidente, remplacera le président si absent*

8.3 Restructuration du Service de la sécurité incendie – Création de poste

8.4 Abrogation de la résolution CM-14684/21-11-17 – Salaire du Maire à des organismes

8.5 Restructuration du Service de l'urbanisme et du développement durable

8.6 Embauche – Coordonnateur financier et assistant trésorier

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

9.1 Public – Seconde période de questions

9.2 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil

9.3 Parole au conseil

9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 21 mai 2024